

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU
Lundi 12 juillet 2021

ASSISTAIENT – Collège public : 3 représentants

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	ALBRIEUX Alexandre
CC 4C	SUPPLEANTE	RANCUREL Marie-France
CC Porte de Maurienne	TITULAIRE	DEMONNAZ Jacky

ASSISTAIENT – Collège privé : 9 représentants

Structure	Représentant	Nom
MAURIENNE TOURISME	TITULAIRE SUPPLEANTE	PROVOST Patrick VINCENDET Florence
GROUPEMENTS AGRICOLES	TITULAIRE	MOUSSET Léonard
COOPERATIVES LAITIÈRES	TITULAIRE	MOLLARET Guy
SICA Beaufort	TITULAIRE	ROUX Daniel
UNIONS COMMERCIALES & ARTISANALES	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
AURA Entreprises	TITULAIRE	PARIS Florian
Individuel	TITULAIRE	REYNAUD Jean Michel
Individuel / Kokocinelle	TITULAIRE	HILAIRET Gwenaël

ASSISTAIENT EGALEMENT : 5 personnes

Structure	Représentant	Nom
CONSEIL REGIONAL	VP CONSEIL REGIONAL & DEPUTEE	BONNIVARD Emilie
GIDA	CANDIDATE SUPPLEANTE	CHOISEAU Nathalie
GDA	CANDIDAT SUPPLEANT	PLANCQ Thibaut
SPM	EQUIPE LEADER	NGUYEN Myriam ROMERO Christel

ETAIENT EXCUSES : 7 personnes

Structure	Représentant	Nom
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu
CHAMBRE D'AGRICULTURE	SUPPLEANT	SCHOCH Martin
TERROIR DE MAURIENNE	TITULAIRE	PASCAL Jonathan
CONSEIL REGIONAL	CHARGÉE DE MISSION	SAUVIGNET Marilyne
CONSEIL DEPARTEMENTAL	CHARGÉE DE MISSION	COGNET Sylvie

17 personnes étaient présentes au Comité de Programmation du 12 juillet 2021.

11 ayant voix délibérante (soit 57 % des membres ayant voix délibérante) dont 8 appartenant au Collège Privé (73 % des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Alexandre ALBRIEUX**, Président du GAL Maurienne, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation des comptes-rendus précédents
2. Composition du Comité de Programmation
3. Enveloppe de transition 2021-2022
4. Modification des fiches-action
5. Evaluation du programme LEADER
6. Sélection de projet
7. Programmation de projet
8. Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

1. Validation du compte rendu du précédent Comité de programmation

Monsieur ALBRIEUX demande aux membres de se prononcer sur les comptes-rendus des deux derniers Comités de Programmation ; ceux-ci sont validés à l'unanimité des membres présents.

Tous les documents liés au programme se trouvent sur le site du SPM : <http://leader.maurienne.fr>

Les comptes-rendus des comités de programmation se trouvent en bas de page dans la rubrique « Documents à télécharger ».

2. Composition du Comité de Programmation

Le comité de programmation vote à l'unanimité les modifications suivantes :

Collège privé

Patrice DESCHAMPS devient titulaire pour la Chambre d'Agriculture ; **Martin SCHOCH** passe suppléant

Les groupements de développement agricole auront un représentant pour chacun de leur territoire :

- **Thibaut PLANCQ** devient suppléant de **Léonard MOUSSET** pour le GDA moyenne Maurienne
- **Sébastien VINCENTET** passe titulaire pour le GDA Haute Maurienne et **Nathalie CHOISEAU** devient sa suppléante.

Jonathan PASCAL quitte le comité par manque de disponibilité sur la période à venir.

Collège public

Par suite des élections départementales, **Rozenn HARS** et **Pierre-Marie CHARVOZ** ne sont plus membres du comité de programmation.

3. Enveloppe de transition 2021-2022

La Région Auvergne Rhône-Alpes, autorité de gestion des fonds FEADER, a attribué une enveloppe de transition d'un montant de **427 438 €** au GAL Maurienne.

Emilie BONNIVARD précise que ces crédits sont octroyés au regard de plusieurs critères :

- le programme a une couverture territoriale pertinente (5 communautés de communes)
- le programme d'actions et la thématique des circuits-courts alimentaires sont cohérents avec les enjeux et préoccupations du territoire
- l'animation dédiée au programme est suffisante (1,4 ETP) et compétente

Calendrier

30/05/2022 : dernières sélections de projets

⇒ **10 mois pour accompagner les porteurs dans leur demande d'aide et les accueillir en comité technique**

30/10/2022 : dernières programmations de FEADER

31/12/2023 : fin d'éligibilité des dépenses

Le comité de programmation entérine à l'unanimité les décisions suivantes :

Réouverture dès aujourd'hui des fiches actions 1, 2 et 3

Eléments financiers

Le comité de programmation vote à l'unanimité les rééquilibrages et ventilations suivants :

Sous-mesure	Fiche-action	FEADER post avenant n°1	Rééquilibrage 2021	Complément FEADER 2021	FEADER post avenant n°2
19.2	FA1 Production agricole	420 750 €	31 233 €	175 851 €	627 834 €
	FA2 Commercialisation en circuits-courts	432 750 €	31 233 €	251 587 €	715 570 €
	FA3 Sensibilisation	148 750 €	-80 586 €	0 €	68 164 €
19.3	FA4 Coopération	63 750 €	-52 324 €	0 €	11 426 €
19.4	FA5 Animation et fonctionnement GAL	413 000 €	70 444 €	0 €	483 444 €
		1 479 000 €	0 €	427 438 €	1 906 438 €

4. Modification des fiches-actions

Le comité de programmation vote à l'unanimité les modifications suivantes :

Fiche action 1, sous action 1 : installation agricole

- Rubrique 3 - Description de l'action : ajout de « [Études de faisabilité, études techniques et de marché permettant aux collectivités locales] de construire leur politique de développement agricole en lien avec les circuits courts alimentaires et l'entretien de l'espace : connaître et améliorer le potentiel agricole, favoriser l'installation agricole. »
- Rubrique 7 - Dépenses éligibles : ajout de « Etude de faisabilité, étude technique et étude de marché : prestation de service » en lieu et place de « Etude technique d'un outil de production et étude de marché : prestation de service »
- Rubrique 11 - Conditions d'éligibilité : ajout de « Pour la remise en état de terrains agricoles, les études et l'animation d'un comité local d'installation : taux d'aide public de 80 % »

Fiche action 1, sous action 2 : production

- Rubrique 7 - Dépenses éligibles : ajout de « Construction, travaux et aménagement nécessaires à la production agricole et au stockage des produits » en lieu et place de « Construction, travaux et aménagement de bâtiment pour l'engraissement des bovins »

5. Evaluation du programme

- Les résultats de l'évaluation interne du programme LEADER 2014-2020 ont été présentés et validés par une réunion du comité de programmation dédiée le vendredi 28 mai 2021.
- Une synthèse de ces résultats a été présentée au comité syndical du Syndicat de Pays de Maurienne le mardi 08 juin 2021.
- Le rapport d'évaluation final a été envoyé à l'ensemble des membres du comité de programmation le 02 juillet 2021.

Le rapport d'évaluation a été validé à l'unanimité.

6. Sélection de projets

CRITERES DE SELECTION		CCMG	PRE SOLEIL
A	Niveau d'intégration dans les objectifs du programme	3	3
B	Effizienz du projet	3	3
C	Logique de mise en réseau	3	2
D	Respect l'environnement et valorisation ressources	2	2
E	Les pratiques novatrices	3	2
F	Rentabilité & viabilité économique	2	3
G	Origine de la matière première (0 disqualifiant si 0 au critère H)	3	2
H	Commercialisation des produits (0 disqualifiant si 0 au critère G)	3	3
Note finale		22/24	20/24
Remarque		Projet sélectionné 11 votants* dont 9 privés	Projet sélectionné 12 votants dont 9 privés

* Abstention de M. ALBRIEUX car dossier porté par la CCMG

7. Programmation

Le comité de programmation vote à la majorité (1 abstention) le montant de FEADER suivant

Fiche action 1 : production

Montant programmé ce jour : 90 600.32 € de FEADER

Projet : Amélioration des équipements et rationalisation énergétique

Porteur : Abattoir de Maurienne

Cofinancement : Département de la Savoie

Le comité de programmation vote à l'unanimité les montants de FEADER suivants :

Fiche action 1 : production

Montant programmé ce jour : 17 872.15 € de FEADER

Projet : Equipement pour la production, la transformation, le stockage et le conditionnement

Porteur : Nathalie CHOISEAU – L'Herbier de la Vanoise

Cofinancement : Département de la Savoie

Fiche action 2 : commercialisation

Montant programmé ce jour : 28 337.18 € de FEADER

Projet : Accompagnement et mise en place d'un point de vente de produits locaux à St Michel de Maurienne

Porteur : Communauté de Communes Maurienne Galibier

Cofinancement : Communauté de Communes Maurienne Galibier

Montant programmé ce jour : 90 732.00 € de FEADER

Projet : Magasin de vente directe

Porteur : Coopérative Laitière de La Chambre

Cofinancement : Conseil Savoie Mont-Blanc

Fiche action 5 : animation

Montant programmé ce jour : 66 117.75 € de FEADER

Projet : Animation et fonctionnement du GAL / Année 2021

Porteur : Syndicat de Pays de Maurienne

Cofinancement : Syndicat de Pays de Maurienne

8. Questions diverses et prochains rendez-vous

Zoom sur 2 initiatives nouvelles de valorisation des circuits court :

Croc'Maurienne : les pique-niques locaux made in Maurienne

Le P'tit ravito : pour les cyclistes ou les randonneurs qui partent à la journée ou qui ne trouvent pas de restaurants dont les horaires correspondent à leur programme.

Afin de répondre à la demande de la clientèle cyclo-touristique, Maurienne Tourisme a réuni un collectif de producteurs AOP Beaufort, artisans bouchers et traiteurs, boulangers pour co-construire une offre test de pique-nique composé de produits locaux produits et/ou transformés en Maurienne. L'offre est calibrée pour 2 personnes et présentée dans un sac à dos en coton recyclé. Tarif : 14 € pour 2 personnes.

L'été 2021, ces pique-niques sont à commander 48h à l'avance dans les 10 points relais Croc'Maurienne participants. Carte et contact des points relais disponibles sur le site web : <https://www.velo-maurienne.com/preparer-son-sejour/autres-services/croc-maurienne-le-pique-nique-local/>.

Le ravito des cyclos est une déclinaison plus élaborée à destination des groupes uniquement. Cette offre incorpore des salades de crudités et de féculents, des desserts qui nécessitent un transport réfrigéré, généralement possible par la logistique mise en place dans ce type de séjour. Tarif : 14 € / personne.

Montagne à la carte : opération de promotion transfrontalière des produits de montagne et des restaurateurs qui les valorisent. Action menée dans le cadre de l'action « Tourisme du goût » - programme européen ALCOTRA.

13 restaurateurs italiens et 11 restaurateurs mauriennais mettent à l'honneur 3 produits de montagne (et leurs producteurs) et un vin local en proposant 1 menu complet à 25 € ou 35 € selon les établissements. Ces mets sont à déguster les week-ends des mois de juillet, août et septembre. Chaque restaurateur participe à 5 dates.

Un site internet est dédié à cette opération en italien et en français ainsi qu'une page Facebook et Instagram. Des supports papiers sont distribués par les offices de tourisme et les restaurateurs participants.

Un voyage de presse franco-italien est organisé les 27, 28, 29 juillet 2021. Le Syndicat de Pays de Maurienne s'est porté relai de cette opération pilotée par l'office de tourisme de Turin.

PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION

Vendredi 15 octobre 2021

Vendredi 17 décembre 2021



Alexandre ALBRIEUX

Président du GAL Maurienne

Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne

ANNEXE : ETAT D'AVANCEMENT AU 12/07/2021

Fiches actions	MAQUETTE POST-AVENANT	PROGRAMMATION		SELECTION		CONSUMMATION		DOSSIERS PROGRAMMES ET SOLDES		TOUS DOSSIERS		% conso	Enveloppe dispo post-avenant
		Montants programmés	NB dossiers	Montants validés en sélection	NB dossiers	Montants sollicités dans demande de solde	NB dossiers	Estimation montants réservés (prog + payé)	TOTAL dossiers	Estimation tot. montants réservés (sélections + prog + payé)	NB dossiers		
Total FEADER disponible au 12/07/2021	627 834 €	302 311,81 €	12	69 870,80 €	1	210 331,43 €	17	512 643,24 €	29	582 514,04 €	30	93%	45 319,96 €
FA1 : Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne dans le cadre de micro-filières Maurienne	715 570 €	210 339,68 €	8	46 173,88 €	2	302 256,29 €	17	512 595,97 €	25	558 769,85 €	27	78%	156 800,15 €
FA2 : Commercialiser les produits de montagne en circuits courts	68 164 €	4 845,21 €	1	0,00 €	0	63 319,26 €	4	68 164,47 €	5	68 164,47 €	5	100%	0,47 €
FA3 : Sensibiliser la population locale et touristique à l'agriculture de montagne et ses produits (modes de production, alimentation, patrimoine culinaire)	11 426 €	11 426,06 €	1	0,00 €	0	0,00 €	0	11 426,06 €	1	11 426,06 €	1	100%	0,06 €
FA4 : Coopérations avec le GAL "Escartons e Valli Valdesi" en Italie	483 444 €	66 117,75 €	1	0,00 €	0	306 883,18 €	5	373 000,93 €	6	373 000,93 €	6	77%	110 443,07 €
FA5 : Animation et fonctionnement du GAL Maurienne	1 906 438 €	595 040,51 €	23	116 044,68 €	3	882 790,16 €	43	1 477 830,67 €	66	1 593 875,35 €	69	84%	312 562,65 €
TOTAL													